



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 11 AVR. 2014

Direction générale
de l'enseignement
scolaire

Service
du budget, de la
performance et des
établissements

Sous-direction
de la vie scolaire, des
établissements et des
actions socio-éducatives

Mission prévention
des discriminations
et égalité fille-garçon

DGESCO/B3/MDE
n° 2014 - 0007

Affaire suivie par
Judith Klein

Téléphone
01 55 55 30 18

Courriel
Judith.klein@
education.gouv.fr

110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Le ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche
à

Mesdames et messieurs les proviseurs

Mesdames et messieurs les principaux

S/C de mesdames et messieurs les recteurs
d'académie

S/C de mesdames et messieurs les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des
services de l'éducation nationale

Objet : Campagne de communication sur le dispositif « Ligne Azur »

Pour la cinquième année consécutive, le ministère lance une campagne de promotion du dispositif « Ligne Azur ». Créé en 1997, « Ligne Azur » propose à toute personne s'interrogeant sur son identité ou son orientation sexuelle un service d'aide à distance, pour des échanges personnalisés par téléphone ou par mail. Le dispositif s'adresse également aux proches de la personne et aux membres de la communauté éducative.

« Ligne Azur » est géré par Sida Info Service (SIS-association), une association fondée en 1990 avec le soutien de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et qui bénéficie, depuis 2012, d'un agrément national au titre des actions éducatives complémentaires de l'enseignement public.

La promotion de « Ligne Azur » s'inscrit dans un ensemble d'actions visant à mieux prévenir l'homophobie à l'école, dont les conséquences peuvent être lourdes pour les élèves (absentéisme, échec scolaire, harcèlement, comportement suicidaire notamment). A cet égard, la loi de refondation du 8 juillet 2013 a rappelé avec force que la lutte contre toutes les formes de discriminations est au fondement des missions de l'École.

.../...

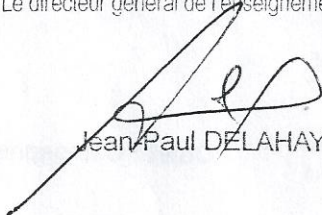
2 / 2

Je vous invite à prêter la plus grande attention à cette campagne, dont la réussite est de la responsabilité de toute la communauté éducative. A cet effet, vous trouverez ci-joint des supports de communication que je vous invite à diffuser largement et à rendre facilement accessibles à l'ensemble des élèves et des personnels :

- deux exemplaires de l'affiche du dispositif « Ligne Azur » ;
- vingt exemplaires d'une carte mémo ;
- un exemplaire d'un *vade-mecum* offrant des pistes d'actions éducatives et des ressources pour accompagner cette campagne.

Je vous remercie pour votre engagement indispensable au succès de cette opération.

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'enseignement scolaire


Jean-Paul DELAHAYE